(1) **BILAN - ACTIF**

DGFiP N° 2050 - SD 2025

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

cerfa N°15949*07

Désignation de l'entreprise : SAS CELEBRITY — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* : 12

Adresse de l'entreprise : 30 RUE GEORGES BESSE 63100 CLERMONT-FERRAND — Durée de l'exercice précédent* : 12

Numéro SIRET* : 3 7 8 7 2 4 6 2 9 0 0 0 4 3 — Néant ☐ *

Exercice N clos le : 31/12/2024

			Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3
	Capital souscrit non appelé — TOTAL (I)	AA			
ACTIF IMMOBILISÉ* — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement*	AB		AC	
	Frais de développement*	CX		CQ	
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	2 510	AG 2 510	
	Fonds commercial (1)	AH	90 000	AI	90 000
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK	
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	618 551	AO	618 551
	Constructions	AP	3 505 121	AQ 289 962	3 215 158
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	221 988	AS 40 564	181 424
	Autres immobilisations corporelles	AT	465 315	AU 148 047	317 267
	Immobilisations en cours	AV		AW	
	Avances et acomptes	AX		AY	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT	
	Autres participations	CU	9 592 359	CV 299 500	9 292 859
	Créances rattachées à des participations	BB		BC	
	Autres titres immobilisés	BD		BE	
	Prêts	BF		BG	
	Autres immobilisations financières*	BH	6 266	BI	6 266
	TOTAL (II)	BJ	14 502 109	BK 780 584	13 721 526
ACTIF CIRCULANT — STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL		BM	
	En cours de production de biens	BN		BO	
	En cours de production de services	BP		BQ	
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS	
	Marchandises	BT		BU	
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	5 907	BW	5 907
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	22 596	BY	22 596
	Autres créances (3)	BZ	2 858 219	CA 176 727	2 681 492
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC	
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : .....)	CD	400 480	CE 34 053	366 427
	Disponibilités	CF	49 257	CG	49 257
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	6 166	CI	6 166
	TOTAL (III)	CJ	3 342 625	CK 210 780	3 131 845
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW			
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
	Ecarts de conversion actif * (VI)	CN			
	TOTAL GENERAL (I à VI)	CO	17 844 735	1A 991 364	16 853 371

Renvois : (1) Dont droit au bail : — (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP — (3) Part à plus d'1 an : CR

Clause de réserve de propriété :* Immobilisations : — Stocks : — Créances :

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032 -NOT-SD

CERTIFIÉ CONFORME A L'ORIGINAL

Copyright Groupe ISA (2025) ISACOMPTA

(2) **BILAN - PASSIF avant répartition**

DGFiP N° 2051 - SD 2025
Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS CELEBRITY — Néant ☐ *

			Exercice N
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 660 400)	DA	660 400
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	292 000
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	66 040
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * EJ)	DG	7 738 860
	Report à nouveau	DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	3 641 178
	Subventions d'investissement	DJ	
	Provisions réglementées *	DK	
	TOTAL (I)	DL	12 398 478
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
	TOTAL (II)	DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	
	Provisions pour charges	DQ	
	TOTAL (III)	DR	
DETTES (4)	Emprunts obligatoires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	3 270 814
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	1 007 492
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	81 869
	Dettes fiscales et sociales	DY	79 568
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	15 080
	Autres dettes	EA	70
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	
	TOTAL (IV)	EC	4 454 893
	Ecarts de conversion passif * **TOTAL (V)**	ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	16 853 371

RENVOIS			
(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital	1B	
(2)	Dont Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
	Dont Ecart de réévaluation libre	1D	
	Dont Réserve de réévaluation (1976)	1E	
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	1 347 484
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Copyright Groupe ISA (2025) ISAUMP1A

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFiP N° 2052 - SD 2025
Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS CELEBRITY — Néant ☐ *

			Exercice N			
			France	Exportations et livraisons intracommunautaires		Total
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB	FC	
	Production vendue biens *	FD	1 243 801	FE	FF	1 243 801
	Production vendue services *	FG	1 013 696	FH	FI	1 037 696
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	2 257 497	FK	FL	2 281 497
	Production stockée *				FM	
	Production immobilisée *				FN	
	Subventions d'exploitation				FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)				FP	23 098
	Autres Produits (1) (11)				FQ	1 524
	Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR	2 306 119
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *				FS	
	Variation de stocks (marchandises) *				FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *				FU	292 910
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnements) *				FV	4 621
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *				FW	478 715
	Impôts, taxes et versements assimilés *				FX	28 603
	Salaires et traitements *				FY	369 853
	Charges sociales (10)				FZ	162 310
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux amortissements * (14)				GA	297 915
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux provisions				GB	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GC	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD	
	Autres charges (12)				GE	264 660
	Total des charges d'exploitation (4) (II)				GF	1 899 586
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				GG	406 533
Opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * **(III)**				GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré * **(IV)**				GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ	3 459 989
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL	85 829
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM	16 145
	Différences positives de change				GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO	
	Total des produits financiers (V)				GP	3 561 962
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *				GQ	103 492
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR	196 522
	Différences négatives de change				GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT	
	Total des charges financières (VI)				GU	300 014
	2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)				GV	3 261 949
	3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)				GW	3 668 481

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n°2032-NOT-SD

Copyright Groupe ISA (2025) ISACOMPTA

④ COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (suite)

DGFiP N° 2053 - SD 2025

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS CELEBRITY — Néant ☐ *

			Exercice N
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	112 584
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	160 834
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	273 418
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	4 130
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	155 997
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	160 127
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	113 291
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	140 594
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	6 141 499
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	2 500 321
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)		HN	3 641 178

RENVOIS

(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY	83 783
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G	
(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP	
	- Crédit-bail immobilier	HQ	
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H	
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J	3 540 335
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K	70 858
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêts général (article 238 bis du CGI)	HX	
(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies du CGI)	RC	
	Dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D du CGI)	RD	
(9)	Dont transfert de charges	A1	23 098
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS A5)	A2	
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	264 591
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles — Facultatives A6 — Obligatoires A9		
	dont cotisations facultatives Madelin A7		
	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8		
(14)	Dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (en application de l'article 39, 1-2°, al.3)	HS	

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N — Charges exceptionnelles	Exercice N — Produits exceptionnels
Solde consignation - arrêt activité		108 745
refacturation		3 839
Amendes	291	
Indemnités de résiliation	3 839	
Prix de cession immobilisation		160 834

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N — Charges antérieures	Exercice N — Produits antérieurs

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Copyright Groupe ISA (2025) ISACOMPTA

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS CELEBRITY

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2024 dont le total est de 16 853 370,98 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un bénéfice de 3 641 178,18 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2024 au 31/12/2024.

Par ailleurs, nous apportons des précisions concernant les faits suivants :

Le chiffre d'affaires a été favorablement impacté par le développement d'une activité événementielle.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/12/2024 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, modifié par le règlement N° 2016-07 du 4 novembre 2016.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

Fonds commercial :

Durée d'utilisation non limitée

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limitédans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),

- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Amortissements des biens non décomposables :

La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables (mesure de simplification pour les PME) est fondée sur la durée d'usage.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- Constructions	10 à 50 ans
- Matériels et outillages	8 ans
- Intallations générales	4 ans
- Matériel de transport	1 à 4 ans
- Matériel de bureau	4 ans
- Matériel informatique	3 ans
- Mobilier	3 à 10 ans

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes sur les immobilisations financières (titres) et titres de placement ne sont pas incorporés dans les coûts des immobilisations et sont comptabilisés en charges.

PARTICIPATIONS, AUTRES TITRES IMMOBILISÉS, VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

STOCKS

Les stocks sont évalués selon la méthode du coût d'acquisition.

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

FONDS COMMERCIAL

La société a fait l'acqusition de la branche d'activité "traiteur" de sa filiale ABORD pour un montant de 100k€, dont 90k€ d'éléments incorporels et 10K d'éléments corporels.

Désignation	ACHETÉS	RÉÉVALUÉS	REÇUS EN APPORT	VALEUR NETTE
Fonds "Traiteur"	90 000			
TOTAL DU FONDS COMMERCIAL	**90 000**			

TOTAL DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (Partiel)

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les principales variations sont expliquées précédemment dans les faits caractéristiques de l'exercice.

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS

CADRE A	IMMOBILISATIONS		V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations suite à réévaluation	Augmentations acquisitions
INCORPOR	Frais d'établissement et de développement	**TOTAL**			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	**TOTAL**	93 438		
CORPORELLES	Terrains		618 551		
	Constructions	Sur sol propre	3 505 121		
		Sur sol d'autrui			
		Inst. générales, agencts & aménagts construct.			
	Installations techniques, matériel & outillage industriels		1 241		221 988
	Autres immos corporelles	Inst. générales, agencts & aménagts divers	4 000		
		Matériel de transport	325 094		199 670
		Matériel de bureau & mobilier informatique	150 926		
		Emballages récupérables & divers	12 562		9 823
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes		60 000		
		TOTAL	4 677 494		431 481
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations		9 592 359		
	Autres titres immobilisés				
	Prêts et autres immobilisations financières				6 266
		TOTAL	9 592 359		6 266
		TOTAL GENERAL	14 363 291		437 747

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS CELEBRITY

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

CADRE B	IMMOBILISATIONS		Diminutions par virt poste	Diminutions par cessions	Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
INCORPOR.	Frais d'établissement & dévelop.	**TOTAL**				
	Autres postes d'immob. incorporelles	**TOTAL**		927	92 510	
CORPORELLES	Terrains				618 551	
	Constructions	Sur sol propre			3 505 121	
		Sur sol d'autrui				
		Inst. gal. agen. amé. cons				
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.			1 241	221 988	
	Autres immos corporelles	Inst. gal. agen. amé. divers			4 000	
		Matériel de transport		211 937	312 827	
		Mat. bureau, inform., mobilier		2 438	148 488	
		Emb. récupérables & divers		22 385		
	Immobilisations corporelles en cours					
	Avances et acomptes		60 000			
		TOTAL	60 000	238 001	4 810 974	
FINANCIERE	Particip. évaluées par mise en équivalence					
	Autres participations				9 592 359	
	Autres titres immobilisés					
	Prêts & autres immob. financières				6 266	
		TOTAL			9 598 625	
		TOTAL GENERAL	60 000	238 929	14 502 109	

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

CADRE A **SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES**

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement					
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles		3 438		927	2 510
	TOTAL	3 438		927	2 510
Terrains					
Constructions	Sur sol propre	133 400	156 563		289 962
	Sur sol d'autrui				
	Inst. générales agen. aménag.				
Inst. techniques matériel et outil. industriels		1 241	40 564	1 241	40 564
Autres immobs corporelles	Inst. générales agencem. amén.	4 000			4 000
	Matériel de transport	93 185	84 365	78 325	99 225
	Mat. bureau et informatiq., mob.	30 837	16 423	2 438	44 822
	Emballages récupérables divers				
	TOTAL	262 663	297 915	82 004	478 573
	TOTAL GENERAL	**266 101**	**297 915**	**82 932**	**481 084**

CADRE B **VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES**

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		DOTATIONS			REPRISES			Mouv. net des amorts fin de l'exercice
		Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement								
Fonds commercial								
Autres immobs incorporelles								
	TOTAL							
Terrains								
Constr.	Sur sol propre							
	Sur sol autrui							
	Inst. agenc. et amén.							
Inst. techn. mat. et outillage								
A. immo. corp.	Inst. gales, ag. am div							
	Matériel transport							
	Mat. bureau mobilier inf.							
	Emballages réc. divers							
	TOTAL							
Frais d'acquisition de titres de participations								
TOTAL GÉNÉRAL								
Total général non ventilé								

CADRE C	**Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices**	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net a la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler					
Primes de remboursement des obligations					

PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATIONS

Des précisions sur les dépréciations figurent dans la partie de l'annexe immobilisations financières et valeurs mobilères de placement.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

TABLEAU DES PROVISIONS

	Nature des provisions		Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Prov. pour reconstit. gisements miniers et pétroliers					
	Provisions pour investissements					
	Provisions pour hausse des prix					
	Amortissements dérogatoires					
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %					
	Pour prêts d'installation					
	Autres provisions réglementées					
	TOTAL					
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges					
	Prov. pour garanties données aux clients					
	Prov. pour pertes sur marchés à terme					
	Provisions pour amendes et pénalités					
	Provisions pour pertes de change					
	Prov. pour pensions et obligations similaires					
	Provisions pour impôts					
	Prov. pour renouvellement des immobilisations					
	Prov. pour gros entretien et grdes réparations					
	Prov. pour chges sociales, fiscales / congés à payer					
	Autres provisions pour risques et charges					
	TOTAL					
Provisions pour depreciation	Sur immobilisations	- incorporelles				
		- corporelles				
		- Titres mis en équivalence				
		- titres de participation	299 500			299 500
		- autres immobs financières				
	Sur stocks et en cours					
	Sur comptes clients					
	Autres provisions pour dépréciation		123 433	103 492	16 145	210 780
	TOTAL		**422 933**	**103 492**	**16 145**	**510 280**
	TOTAL GÉNÉRAL		**422 933**	**103 492**	**16 145**	**510 280**
	Dont provisions pour pertes à terminaison					
	Dont dotations & reprises	- d'exploitation				
		- financières		103 492	16 145	
		- exceptionnelles				

Titre mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice
			utilisées	non utilisées	
Provisions pour litiges					
Prov. pour garanties données aux clients					
Prov. pour pertes sur marchés à terme					
Provisions pour amendes et pénalités					
Provisions pour pertes de change					
Prov. pour pensions et obligations similaires					
Provisions pour impôts					
Prov. pour renouvellement des immobilisations					
Prov. pour gros entretien et grandes réparations					
Prov. pour chges sociales, fiscales / congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
TOTAL					
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
d'exploitation					
financières		103 492,00	16 144,62		
exceptionnelles					

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Titres de participation :

Les titres de la SC ECURIE TREIZE HEUREUX ont fait l'objet d'une provision pour dépréciation, dans la poursuite de la politique pour dépréciation menée les années précédentes. Pour rappel, la société a pour activité l'acquisition de chevaux en vue de les faire courir et les céder par la suite. Du fait du caractère aléatoire de l'activité, une provision pour dépréciation est constatée à hauteur de la situation nette de la filiale. Cela s'est traduit par une provision complémentaire du compte courant d'un montant de 103k€ sur l'exercice.

Produits financiers :

Sur l'exercice 2024, la société CELEBRITY Hôtels et Restaurants a perçu 3 460K€ de dividendes de ses filiales contre 669K€ sur l'exercice 2023.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Informations financières (5)

Filiales et participations (1)

	Capital (6)	Reserves et report a nouveau avant affectation des resultats (6) (10)	Quote-part du capital detenu en %	Valeurs comptables des titres detenus (7) (8)		Prets et avances consentis par la societe et non encore remboursees (7) (9)	Montant des cautions et avals donnes par la societe (7)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice ecoule (7) (10)	Resultats (benefice ou perte du dernier exercice clos) (7) (10)	Dividendes encaisses par la societe au cours de l'exercice (7)
				Brute	Nette					
A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS CI-DESSUS (2) (3)										
1 . Filiales (+ 50% du capital détenu par la société)										
ABORD - 2 RUE LENA BERNSTEIN 63510 AULNAT - 429797319	40 000	465 477	99,64	7 971	7 971	80 215		884 937	36 451	138 799
HOTEL REPUBLIQUE - 97 AVENUE DE LA REPUBLIQUE 63000 CLERMONT-FERRAND - 481356244	138 350	149 287	100,00	3 941 317	3 941 317			1 852 771	325 019	342 380
ECURIE TREIZE HEUREUX - 30 RUE GEORGES BESSE 63000 CLERMONT-FERRAND - 838450039	300 000	-373 358	99,83	299 500		259 349		53 876	-103 665	
LETO - 30 RUE GEORGES BESSE 63000 CLERMONT-FERRAND - 508915865	1 420 000	4 171 380	100,00	1 700 000	1 700 000	1 817 498		23 916	321 383	2 800 000
AT2 - 30 RUE GEORGES BESSE 63000 CLERMONT-FERRAND - 350033320	600 012	53 798	100,00	1 543 351	1 543 351			2 157 476	143 420	178 810
2 . Participations (10 à 50% du capital détenu par la société)										

(1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).
(2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).
(3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.
(4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.
(5) Mentionner au pied du tableau la parité entre l'euro et les autres devises.
(6) Dans la monnaie locale d'opération.
(7) En euros lorsque l'entité l'utilisera pour présenter ses comptes
(8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.
(9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.
(10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Informations financières (5)	Capital (6)	Reserves et report a nouveau avant affectation des resultats (6) (10)	Quote-part du capital detenu en %	Valeurs comptables des titres detenus (7) (8)		Prets et avances consentis par la societe et non encore remboursés (7) (9)	Montant des cautions et avals donnes par la societe (7)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice ecoule (7) (10)	Resultats (benefice ou perte du dernier exercice clos) (7) (10)	Dividendes encaisses par la societe au cours de l'exercice (7)
Filiales et participations (1)				Brute	Nette					
B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONCERNANT LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS										
1. Filiales non reprises au §A :										
a. Filiales françaises										
b. Filiales étrangères										
2. Participations non reprises au §A :										
a. Dans des sociétés françaises										
b. Dans des sociétés étrangères										

(1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).
(2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).
(3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.
(4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.
(5) Mentionner au pied du tableau la parité entre l'euro et les autres devises.
(6) Dans la monnaie locale d'opération.
(7) En euros lorsque l'entité l'utilisera pour présenter ses comptes
(8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.
(9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.
(10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

	ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations				
	Prêts (1) (2)				
	Autres immobilisations financières		6 266		6 266
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux				
	Autres créances clients		22 596	22 596	
	Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.				
	Personnel et comptes rattachés				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
	Etat & autres coll. publiques	Impôts sur les bénéfices	299 393	299 393	
		Taxe sur la valeur ajoutée	6 732	6 732	
		Autres impôts, taxes & versements assimilés	8 096	8 096	
		Divers			
	Groupe et associés (2)		2 527 861	2 527 861	
	Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)		16 137	16 137	
	Charges constatées d'avance		6 166	6 166	
	TOTAUX		**2 893 247**	**2 886 981**	**6 266**

Renvois (1) Montant des
- Créances représentatives de titres prêtés
- Prêts accordés en cours d'exercice
- Remboursements obtenus en cours d'exercice

(2) Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)

VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT

Note sur les placements significatifs pouvant présenter une perte de valeur :

- Titres de créance de 400K€. Ce placement présente une garantie en capital à l'échéance des 10 ans. L'incertitude sur la détention du placement au terme conduit cependant la société à tenir compte de la valeur liquidative du placement à la date de clôture. Au 31/12/2024, le placement présente une valorisation de 366K€ contre 350k€ au 31/12/2023, une reprise partielle de la provision pour dépréciation du placement a ainsi été constatée à hauteur de 16k€.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

POSTES DU BILAN	avec lesquelles la société a un lien de participation
Participations	**9 592 359**
ABORD	7 971
AT2	1 543 351
LETO	1 700 000
HOTEL REPUBLIQUE	3 941 317
ECURIE TREIZE HEUREUX	299 500
JTO MANAGEMENT	2 100 220
Autres créances	**2 527 862**
C/C IS Groupe	290 453
C/C ECURIE TREIZE HEUREUX	259 349
C/C ECURIE TREIZE HEUREUX intérêts à recevoir	15 217
C/C ABORD	80 215
C/C ABORD intérêts à recevoir	7 227
C/C LETO	1 817 498
C/C LETO intérêts à recevoir	57 903
Emprunts et dettes financières diverses	**1 007 374**
C/C AT2	70 511
C/C AT2 intérêts à payer	6 972
C/C HOTEL REPUBLIQUE	183 111
C/C HOTEL REPUBLIQUE intérêts à payer	12 296
C/C LMH	682 894
C/C LMH intérêts à payer	51 590

COMPTE DE RÉSULTAT	avec lesquelles la société a un lien de participation
Produits	**4 469 582**
HOTEL REPUBLIQUE refacturation de frais	746
ABORD Rémunération mandat social	95 000
AT2 Rémunération mandat social	244 500
HOTEL REPUBLIQUE Rémunération mandat social	220 000
LETO Rémunération mandat social	5 000
LMH Rémunération mandat social	340 000
H&R AUX REMPARTS prestation opérationnelle	24 000
ECURIE TREIZE HEUREUX intérêts sur compte courant	15 217
LETO intérêts sur compte courant	57 903
ABORD intérêts sur compte courant	7 227
AT2 dividendes perçus	178 810
HOTEL REPUBLIQUE dividendes perçus	342 380
ABORD dividendes perçus	138 799
LETO dividendes perçus	2 800 000
Charges	**70 858**
AT2 intérêts sur compte courant	6 972
LMH intérêts sur compte courant	51 590
HOTEL REPUBLIQUE	12 296

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	6 166
Financières	
Exceptionnelles	
TOTAL	**6 166**

PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	22 420
Autres créances	80 346
Disponibilités	135
TOTAL	**102 901**

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DIFFÉRENTES CATÉGORIES DE TITRES	NOMBRE	VALEUR NOMINALE
Titres composant le capital social au début de l'exercice	5 200,00	127,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin d'exercice	5 200,00	127,00

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)					
Autres emprunts obligataires (1)					
Emprunts & dettes etbs de crédit (1)	à 1 an max. à l'origine				
	à plus d' 1 an à l'origine	3 270 814	163 405	660 628	2 446 781
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)					
Fournisseurs & comptes rattachés		81 869	81 869		
Personnel & comptes rattachés		23 573	23 573		
Sécurité sociale & autr organismes sociaux		35 248	35 248		
Etat & autres collectiv. publiques	Impôts sur les bénéfices				
	Taxe sur la valeur ajoutée	14 858	14 858		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, tax & assimilés	5 889	5 889		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés		15 080	15 080		
Groupe & associés (2)		1 007 561	1 007 561		
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)					
Dette représentative des titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
	TOTAUX	**4 454 893**	**1 347 484**	**660 628**	**2 446 781**

Renvois
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice 204 192
Emprunts remboursés en cours d'exer. 144 349
(2) Montant divers emprunts, dett/associés

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	
Financiers	
Exceptionnels	
TOTAL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	3 863
Emprunts et dettes financières divers	70 858
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	31 254
Dettes fiscales et sociales	19 366
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
TOTAL DES CHARGES À PAYER	**125 341**

INDEMNITÉ DE DÉPART À LA RETRAITE

Les différents paramètres pour calculer cette indemnité sont les suivants :

Taux d'actualisation	3,00 %
Table de mortalité	TH/TF 00-02
Départ volontaire à	64 ans
Taux de rotation	1,00 %

Méthode de calcul : ANC 2021

Compte tenu des paramètres ci-dessus, la dette actuarielle en matière d'IFC s'élève à la date de clôture à 31 709 €. Cet engagement n'a pas été comptabilisé.

En 2023, l'indemnité était évaluée à 28 686€.

ENGAGEMENTS DONNÉS

Les emprunts souscrits auprès de la Banque Populaire pour un montant de 2 200k€ (capital restant dû au 31/12/2024 : 1 992k€) et 1 100k€ (capital restant dû au 31/12/2024 : 1 100k€) sont garantis par une hypothèque sur l'ensemble immobilier financé.

LES EFFECTIFS

Effectif moyen du personnel en 2024 : 5

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES

PRODUITS	CA France	CA Export	Total
Rémunération de mandat social	904 500		904 500
Prestation opérationnelle filiale	24 000		24 000
Location	83 783		83 783
Refacturation de frais	7 346		7 346
Activité "Traiteur"	1 261 868		1 261 868
Chiffre d'affaires	**2 281 497**		**2 281 497**

Intégration fiscale :

Depuis l'exercice ouvert au 01/01/2003, la société SAS CELEBRITY HOTELS ET RESTAURANTS est la société tête d'un groupe fiscalement intégré incluant également les sociétés ABORD, AT2, LETO, LMH, HOTEL REPUBLIQUE et ECURIE TREIZE HEUREUX.

Les conventions fiscales rédigées au sein du groupe se caractérisent par la comptabilisation de la charge d'impôt dans les sociétés filiales comme en l'absence d'intégration. Il est prévu une réallocation immédiate des économies d'impôts aux filiales déficitaires. Il est également prévu une réallocation aux sociétés intégrées des crédits d'impôts générés par ces dernières. Seules les économies d'impôts ayant une origine autre que le déficit des sociétés intégrées sont conservées dans la société tête de groupe.

Sur 2024, l'application des conventions fiscales à conduit à constater une charge d'intégration fiscale à hauteur 36k€.

CLASQUIN . DEMAY . GENEIX
contact@auditeurs-cdg.fr

AUDITEURS CDG
COMMISSARIAT AUX COMPTES

Xavier CLASQUIN
x.clasquin@auditeurs-cdg.fr

Xavier DEMAY
x.demay@auditeurs-cdg.fr

Amélie DEMAY
a.demay@auditeurs-cdg.fr

Patrick GENEIX
p.geneix@auditeurs-cdg.fr

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2024

S.A.S. CELEBRITY HOTELS ET RESTAURANTS

30 rue Georges Besse

63100 CLERMIONT-FERRAND

AUDITEURS-CDG
22, rue des chazots
63170 Aubière
Tél. 04 73 19 63 90
Fax 04 73 19 63 99

Société de Commissariat aux Comptes
Inscrite près la Cour d'Appel de Riom
SAS au capital de 10 000 Euros
Siret : 814 364 881 00023
Code APE : 6920Z

S.A.S. CELEBRITY HOTELS ET RESTAURANTS
30 rue Georges Besse
63100 CLERMONT-FERRAND

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

- Exercice clos le 31 DECEMBRE 2024 -

À l'Assemblée Générale de la S.A.S. CELEBRITY HOTELS ET RESTAURANTS,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société S.A.S. CELEBRITY HOTELS ET RESTAURANTS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note page 11 de l'annexe des comptes annuels concernant les faits caractéristiques de l'exercice.

JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VÉRIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévus à l'article D.441-6 du code de commerce, ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion. En conséquence, nous ne pouvons attester de leur sincérité et de leur concordance avec les comptes annuels.

RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations

nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Aubière le 2 juin 2025

Pour la S.A.S AUDITEURS CDG
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Lyon-Riom



Amélie DEMAY
Associée Mandataire

P.J. : Comptes annuels.

BILAN - ACTIF

SAS CELEBRITY

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

ACTIF	Valeurs au 31/12/24			Valeurs au
	Val. Brutes	Amort. & dépréc.	Val. Nettes	31/12/23
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	2 510	2 510		
Fonds commercial (1)	90 000		90 000	90 000
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains	618 551		618 551	618 551
Constructions	3 505 121	289 962	3 215 158	3 371 721
Installations tech., matériel et outillages industriels	221 988	40 564	181 424	
Autres immobilisations corporelles	465 315	148 047	317 267	364 559
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				60 000
Immobilisations financières (2)				
Participations	9 592 359	299 500	9 292 859	9 292 859
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	6 266		6 266	
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	**14 502 109**	**780 584**	**13 721 526**	**13 797 690**
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				4 621
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	5 907		5 907	1 883
Créances				
Clients (3)	176		176	1 536
Clients douteux, litigieux (3)				
Clients Factures à établir (3)	22 420		22 420	
Personnel et comptes rattachés (3)				
Créances fiscales et sociales (3)	314 221		314 221	20 236
Fournisseurs débiteurs	16 078		16 078	5 581
Groupe et associés (3)	2 527 861	176 727	2 351 134	868 417
Débiteurs divers (3)	60		60	23 506
Capital souscrit - appelé non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres	400 480	34 053	366 427	350 282
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	49 257		49 257	345 722
Charges constatées d'avance (3)	6 166		6 166	26 959
TOTAL ACTIF CIRCULANT	**3 342 625**	**210 780**	**3 131 845**	**1 648 743**
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement des emprunts				
Écarts de conversion actif				
TOTAL ACTIF GÉNÉRAL	**17 844 735**	**991 364**	**16 853 371**	**15 446 433**

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an (brut)
(3) Dont à plus d'un an (brut)

BILAN - PASSIF

SAS CELEBRITY

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

PASSIF	Valeurs au 31/12/24	Valeurs au 31/12/23
CAPITAUX PROPRES		
Capital (dont versé : 660 400)	660 400	660 400
Primes d'émission, de fusion, d'apport	292 000	292 000
Écarts de réévaluation		
Écart d'équivalence		
Réserves		
Réserve légale	66 040	66 040
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	7 738 860	8 321 069
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	3 641 178	537 791
SITUATION NETTE	12 398 478	9 877 300
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	**12 398 478**	**9 877 300**
AUTRES FONDS PROPRES		
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	3 270 814	3 843 406
Emprunts et dettes financières diverses (3)		
Groupe et associés	1 007 492	1 141 434
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Fournisseurs	50 615	263 015
Fournisseurs, factures non parvenues	31 254	37 663
Dettes fiscales et sociales	79 568	213 212
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés	15 080	
Autres dettes	70	56 564
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		13 840
TOTAL DETTES	**4 454 893**	**5 569 133**
Écarts de conversion passif		
TOTAL GÉNÉRAL	**16 853 371**	**15 446 433**
(1) Dont à plus d'un an	*3 107 409*	*3 091 796*
(1) Dont à moins d'un an	*1 347 484*	*2 477 337*
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques		*632 303*
(3) Dont emprunts participatifs		

COMPTE DE RÉSULTAT

SAS CELEBRITY

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

	Du 01/01/24 Au 31/12/24	% CA	Du 01/01/23 Au 31/12/23	% CA	Variation en valeur	Variation en %
roduits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue (biens et services)	2 281 497	100	1 379 352	100	902 146	65
dont à l'exportation : 24 000		1		2		
lontant net du chiffre d'affaires	**2 281 497**	**100**	**1 379 352**	**100**	**902 146**	**65**
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	23 098	1	24 315	2	-1 217	-5
Autres produits	1 524		216		1 309	607
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	**2 306 119**	**101**	**1 403 882**	**102**	**902 237**	**64**
harges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stocks						
Achats de matières premières et autres approvisionnements	292 910	13	95 020	7	197 889	208
Variation de stocks	4 621		-4 621		9 243	200
Autres achats et charges externes	478 715	21	362 664	26	116 051	32
Impôts, taxes et versements assimilés	28 603	1	61 756	4	-33 153	-54
Salaires et traitements	369 853	16	344 746	25	25 107	7
Charges sociales	162 310	7	157 643	11	4 668	3
Dot. aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dot. aux amorts	297 915	13	217 690	16	80 224	37
Sur immobilisations : dot. aux dépréc.						
Sur actif circulant : dot. aux dépréc.						
Dotations aux provisions						
Autres charges	264 660	12	154 035	11	110 625	72
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	**1 899 586**	**83**	**1 388 933**	**101**	**510 654**	**37**
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	**406 533**	**18**	**14 949**	**1**	**391 584**	
uotes-parts de résultat sur opérations faites n commun						
Bénéfice ou perte transférée						
Perte ou bénéfice transféré						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RÉSULTAT

SAS CELEBRITY

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

	Du 01/01/24 Au 31/12/24	% CA	Du 01/01/23 Au 31/12/23	% CA	Variation en valeur	Variation en %
roduits financiers						
De participation (3)	3 459 989	152	669 466	49	2 790 523	417
Autres valeurs mob. créances d'actif immo. (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)	85 829	4	85 005	6	824	1
Reprises sur prov., dépréciations, transferts	16 145	1	39 813	3	-23 668	-59
Différences positives de change						
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement						
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	**3 561 962**	**156**	**794 284**	**58**	**2 767 678**	**348**
harges financières						
Dot. amortissements, dépréc., prov.	103 492	5	135 806	10	-32 314	-24
Intérêts et charges assimilées (4)	196 522	9	116 344	8	80 177	69
Différences négatives de change						
Charges sur cession de valeurs mobilières de placement			6 794		-6 794	-100
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES	**300 014**	**13**	**258 944**	**19**	**41 069**	**16**
RÉSULTAT FINANCIER	**3 261 949**	**143**	**535 340**	**39**	**2 726 609**	**509**
RÉSULTAT COURANT avant impôts	**3 668 481**	**161**	**550 289**	**40**	**3 118 193**	**567**
roduits exceptionnels						
Sur opérations de gestion	112 584	5			112 584	
Sur opérations en capital	160 834	7	60 000	4	100 834	168
Reprises sur provisions, dépréciations, transfert de charges						
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	**273 418**	**12**	**60 000**	**4**	**213 418**	**356**
harges exceptionnelles						
Sur opérations de gestion	4 130		75		4 055	
Sur opérations en capital	155 997	7	15 382	1	140 615	914
Dot. amortissements, dépréciations, prov.						
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	**160 127**	**7**	**15 457**	**1**	**144 670**	**936**
RESULTAT EXCEPTIONNEL	**113 291**	**5**	**44 543**	**3**	**68 748**	**154**
articipation des salariés aux résultats						
mpôt sur les bénéfices	140 594	6	57 041	4	83 553	146
TOTAL DES PRODUITS	**6 141 499**	**269**	**2 258 166**	**164**	**3 883 333**	**172**
TOTAL DES CHARGES	**2 500 321**	**110**	**1 720 375**	**125**	**779 946**	**45**
Bénéfice ou Perte	**3 641 178**	**160**	**537 791**	**39**	**3 103 387**	**577**

(3) Dont produits concernant les entités liées — *3 540 335* — *683 782*

(4) Dont intérêts concernant les entités liées — *70 858* — *10 048*

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS CELEBRITY

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2024 dont le total est de 16 853 370,98 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un bénéfice de 3 641 178,18 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2024 au 31/12/2024.

Par ailleurs, nous apportons des précisions concernant les faits suivants :

Le chiffre d'affaires a été favorablement impacté par le développement d'une activité événementielle.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/12/2024 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, modifié par le règlement N° 2016-07 du 4 novembre 2016.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

Fonds commercial :

Durée d'utilisation non limitée

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limitédans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS CELEBRITY

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),

- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Amortissements des biens non décomposables :

La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables (mesure de simplification pour les PME) est fondée sur la durée d'usage.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- Constructions	10 à 50 ans
- Matériels et outillages	8 ans
- Intallations générales	4 ans
- Matériel de transport	1 à 4 ans
- Matériel de bureau	4 ans
- Matériel informatique	3 ans
- Mobilier	3 à 10 ans

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes sur les immobilisations financières (titres) et titres de placement ne sont pas incorporés dans les coûts des immobilisations et sont comptabilisés en charges.

PARTICIPATIONS, AUTRES TITRES IMMOBILISÉS, VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

STOCKS

Les stocks sont évalués selon la méthode du coût d'acquisition.

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

FONDS COMMERCIAL

La société a fait l'acqusition de la branche d'activité "traiteur" de sa filiale ABORD pour un montant de 100k€, dont 90k€ d'éléments incorporels et 10K d'éléments corporels.

Désignation	ACHETÉS	RÉÉVALUÉS	REÇUS EN APPORT	VALEUR NETTE
Fonds "Traiteur"	90 000			
TOTAL DU FONDS COMMERCIAL	**90 000**			

TOTAL DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (Partiel)

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS CELEBRITY

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les principales variations sont expliquées précédemment dans les faits caractéristiques de l'exercice.

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS

CADRE A	IMMOBILISATIONS		V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations suite à réévaluation	Augmentations acquisitions
INCORPOR	Frais d'établissement et de développement	**TOTAL**			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	**TOTAL**	93 438		
CORPORELLES	Terrains		618 551		
	Constructions — Sur sol propre		3 505 121		
	Constructions — Sur sol d'autrui				
	Constructions — Inst. générales, agencts & aménagts construct.				
	Installations techniques, matériel & outillage industriels		1 241		221 988
	Autres immos corporelles — Inst. générales, agencts & aménagts divers		4 000		
	Autres immos corporelles — Matériel de transport		325 094		199 670
	Autres immos corporelles — Matériel de bureau & mobilier informatique		150 926		
	Autres immos corporelles — Emballages récupérables & divers		12 562		9 823
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes		60 000		
		TOTAL	4 677 494		431 481
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations		9 592 359		
	Autres titres immobilisés				
	Prêts et autres immobilisations financières				6 266
		TOTAL	9 592 359		6 266
		TOTAL GENERAL	14 363 291		437 747

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS CELEBRITY

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

CADRE B	IMMOBILISATIONS		Diminutions par virt poste	Diminutions par cessions	Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
INCORPOR.	Frais d'établissement & dévelop.	**TOTAL**				
	Autres postes d'immob. incorporelles	**TOTAL**		927	92 510	
CORPORELLES	Terrains				618 551	
	Constructions	Sur sol propre			3 505 121	
		Sur sol d'autrui				
		Inst. gal. agen. amé. cons				
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.			1 241	221 988	
	Autres immos corporelles	Inst. gal. agen. amé. divers			4 000	
		Matériel de transport		211 937	312 827	
		Mat. bureau, inform., mobilier		2 438	148 488	
		Emb. récupérables & divers		22 385		
	Immobilisations corporelles en cours					
	Avances et acomptes		60 000			
		TOTAL	60 000	238 001	4 810 974	
FINANCIERE	Particip. évaluées par mise en équivalence					
	Autres participations				9 592 359	
	Autres titres immobilisés					
	Prêts & autres immob. financières				6 266	
		TOTAL			9 598 625	
		TOTAL GENERAL	60 000	238 929	14 502 109	

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS CELEBRITY

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement					
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles		3 438		927	2 510
	TOTAL	3 438		927	2 510
Terrains					
Constructions	Sur sol propre	133 400	156 563		289 962
	Sur sol d'autrui				
	Inst. générales agen. aménag.				
Inst. techniques matériel et outil. industriels		1 241	40 564	1 241	40 564
Autres immobs corporelles	Inst. générales agencem. amén.	4 000			4 000
	Matériel de transport	93 185	84 365	78 325	99 225
	Mat. bureau et informatiq., mob.	30 837	16 423	2 438	44 822
	Emballages récupérables divers				
	TOTAL	262 663	297 915	82 004	478 573
	TOTAL GENERAL	**266 101**	**297 915**	**82 932**	**481 084**

CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		DOTATIONS			REPRISES			Mouv. net des amorts fin de l'exercice
		Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement								
Fonds commercial								
Autres immobs incorporelles								
	TOTAL							
Terrains								
Constr.	Sur sol propre							
	Sur sol autrui							
	Inst. agenc. et amén.							
Inst. techn. mat. et outillage								
A. immo. corp.	Inst. gales, ag. am div							
	Matériel transport							
	Mat. bureau mobilier inf.							
	Emballages réc. divers							
	TOTAL							
Frais d'acquisition de titres de participations								
TOTAL GÉNÉRAL								
Total général non ventilé								

CADRE C	**Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices**	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net a la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler					
Primes de remboursement des obligations					

PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATIONS

Des précisions sur les dépréciations figurent dans la partie de l'annexe immobilisations financières et valeurs mobilières de placement.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS CELEBRITY

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

TABLEAU DES PROVISIONS

	Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Prov. pour reconstit. gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissements				
	Provisions pour hausse des prix				
	Amortissements dérogatoires				
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %				
	Pour prêts d'installation				
	Autres provisions réglementées				
	TOTAL				
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges				
	Prov. pour garanties données aux clients				
	Prov. pour pertes sur marchés à terme				
	Provisions pour amendes et pénalités				
	Provisions pour pertes de change				
	Prov. pour pensions et obligations similaires				
	Provisions pour impôts				
	Prov. pour renouvellement des immobilisations				
	Prov. pour gros entretien et grdes réparations				
	Prov. pour chges sociales, fiscales / congés à payer				
	Autres provisions pour risques et charges				
	TOTAL				
Provisions pour depreciation	Sur immobilisations - incorporelles				
	Sur immobilisations - corporelles				
	Sur immobilisations - Titres mis en équivalence				
	Sur immobilisations - titres de participation	299 500			299 500
	Sur immobilisations - autres immobs financières				
	Sur stocks et en cours				
	Sur comptes clients				
	Autres provisions pour dépréciation	123 433	103 492	16 145	210 780
	TOTAL	**422 933**	**103 492**	**16 145**	**510 280**
	TOTAL GÉNÉRAL	**422 933**	**103 492**	**16 145**	**510 280**
	Dont provisions pour pertes à terminaison				
	Dont dotations & reprises - d'exploitation				
	Dont dotations & reprises - financières		103 492	16 145	
	Dont dotations & reprises - exceptionnelles				

Titre mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice
			utilisées	non utilisées	
Provisions pour litiges					
Prov. pour garanties données aux clients					
Prov. pour pertes sur marchés à terme					
Provisions pour amendes et pénalités					
Provisions pour pertes de change					
Prov. pour pensions et obligations similaires					
Provisions pour impôts					
Prov. pour renouvellement des immobilisations					
Prov. pour gros entretien et grandes réparations					
Prov. pour chges sociales, fiscales / congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
TOTAL					
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
d'exploitation					
financières		103 492,00	16 144,62		
exceptionnelles					

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS CELEBRITY

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Titres de participation :

Les titres de la SC ECURIE TREIZE HEUREUX ont fait l'objet d'une provision pour dépréciation, dans la poursuite de la politique pour dépréciation menée les années précédentes. Pour rappel, la société a pour activité l'acquisition de chevaux en vue de les faire courir et les céder par la suite. Du fait du caractère aléatoire de l'activité, une provision pour dépréciation est constatée à hauteur de la situation nette de la filiale. Cela s'est traduit par une provision complémentaire du compte courant d'un montant de 103k€ sur l'exercice.

Produits financiers :

Sur l'exercice 2024, la société CELEBRITY Hôtels et Restaurants a perçu 3 460K€ de dividendes de ses filiales contre 669K€ sur l'exercice 2023.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Informations financières (5) Filiales et participations (1)	Capital (6)	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats (6) (10)	Quote-part du capital détenu en %	Valeurs comptables des titres détenus (/) (8)		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (/) (9)	Montant des cautions et avals donnés par la société (/)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (/) (10)	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (/) (10)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (/)
				Brute	Nette					
A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS CI-DESSUS (2) (3)										
1 . Filiales (+ 50% du capital détenu par la société)										
ABORD - 2 RUE LENA BERNSTEIN 63510 AULNAT - 429797319	40 000	465 477	99,64	7 971	7 971	80 215		884 937	36 451	138 799
HOTEL REPUBLIQUE - 97 AVENUE DE LA REPUBLIQUE 63000 CLERMONT-FERRAND - 481356244	138 350	149 287	100,00	3 941 317	3 941 317			1 852 771	325 019	342 380
ECURIE TREIZE HEUREUX - 30 RUE GEORGES BESSE 63000 CLERMONT-FERRAND - 838450039	300 000	-373 358	99,83	299 500		259 349		53 876	-103 665	
LETO - 30 RUE GEORGES BESSE 63000 CLERMONT-FERRAND - 508915865	1 420 000	4 171 380	100,00	1 700 000	1 700 000	1 817 498		23 916	321 383	2 800 000
AT2 - 30 RUE GEORGES BESSE 63000 CLERMONT-FERRAND - 350033320	600 012	53 798	100,00	1 543 351	1 543 351			2 157 476	143 420	178 810
2 . Participations (10 à 50% du capital détenu par la société)										

(1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).
(2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).
(3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.
(4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.
(5) Mentionner au pied du tableau la parité entre l'euro et les autres devises.
(6) Dans la monnaie locale d'opération.
(7) En euros lorsque l'entité l'utilisera pour présenter ses comptes
(8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.
(9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.
(10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Informations financières (5) Filiales et participations (1)	Capital (6)	Reserves et report a nouveau avant affectation des resultats (6) (10)	Quote-part du capital detenu en %	Valeurs comptables des titres detenus (/) (8)		Prêts et avances consentis par la societe et non encore remboursés (/) (9)	Montant des cautions et avals donnes par la societe (/)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (/) (10)	Resultats (benefice ou perte du dernier exercice clos) (/) (10)	Dividendes encaisses par la societe au cours de l'exercice (/)
				Brute	Nette					
B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONCERNANT LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS										
1. Filiales non reprises au §A :										
a. Filiales françaises										
b. Filiales étrangères										
2. Participations non reprises au §A :										
a. Dans des sociétés françaises										
b. Dans des sociétés étrangères										

(1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).
(2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).
(3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.
(4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.
(5) Mentionner au pied du tableau la parité entre l'euro et les autres devises.
(6) Dans la monnaie locale d'opération.
(7) En euros lorsque l'entité l'utilisera pour présenter ses comptes
(8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.
(9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.
(10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS CELEBRITY

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

	ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	6 266		6 266
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	22 596	22 596	
	Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Etat & autres coll. publiques — Impôts sur les bénéfices	299 393	299 393	
	Etat & autres coll. publiques — Taxe sur la valeur ajoutée	6 732	6 732	
	Etat & autres coll. publiques — Autres impôts, taxes & versements assimilés	8 096	8 096	
	Etat & autres coll. publiques — Divers			
	Groupe et associés (2)	2 527 861	2 527 861	
	Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)	16 137	16 137	
	Charges constatées d'avance	6 166	6 166	
	TOTAUX	**2 893 247**	**2 886 981**	**6 266**

Renvois
(1) Montant des
- Créances représentatives de titres prêtés
- Prêts accordés en cours d'exercice
- Remboursements obtenus en cours d'exercice

(2) Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)

VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT

Note sur les placements significatifs pouvant présenter une perte de valeur :

- Titres de créance de 400K€. Ce placement présente une garantie en capital à l'échéance des 10 ans. L'incertitude sur la détention du placement au terme conduit cependant la société à tenir compte de la valeur liquidative du placement à la date de clôture. Au 31/12/2024, le placement présente une valorisation de 366K€ contre 350k€ au 31/12/2023, une reprise partielle de la provision pour dépréciation du placement a ainsi été constatée à hauteur de 16k€.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS CELEBRITY

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

POSTES DU BILAN	avec lesquelles la société a un lien de participation
Participations	**9 592 359**
ABORD	7 971
AT2	1 543 351
LETO	1 700 000
HOTEL REPUBLIQUE	3 941 317
ECURIE TREIZE HEUREUX	299 500
JTO MANAGEMENT	2 100 220
Autres créances	**2 527 862**
C/C IS Groupe	290 453
C/C ECURIE TREIZE HEUREUX	259 349
C/C ECURIE TREIZE HEUREUX intérêts à recevoir	15 217
C/C ABORD	80 215
C/C ABORD intérêts à recevoir	7 227
C/C LETO	1 817 498
C/C LETO intérêts à recevoir	57 903
Emprunts et dettes financières diverses	**1 007 374**
C/C AT2	70 511
C/C AT2 intérêts à payer	6 972
C/C HOTEL REPUBLIQUE	183 111
C/C HOTEL REPUBLIQUE intérêts à payer	12 296
C/C LMH	682 894
C/C LMH intérêts à payer	51 590

COMPTE DE RÉSULTAT	avec lesquelles la société a un lien de participation
Produits	**4 469 582**
HOTEL REPUBLIQUE refacturation de frais	746
ABORD Rémunération mandat social	95 000
AT2 Rémunération mandat social	244 500
HOTEL REPUBLIQUE Rémunération mandat social	220 000
LETO Rémunération mandat social	5 000
LMH Rémunération mandat social	340 000
H&R AUX REMPARTS prestation opérationnelle	24 000
ECURIE TREIZE HEUREUX intérêts sur compte courant	15 217
LETO intérêts sur compte courant	57 903
ABORD intérêts sur compte courant	7 227
AT2 dividendes perçus	178 810
HOTEL REPUBLIQUE dividendes perçus	342 380
ABORD dividendes perçus	138 799
LETO dividendes perçus	2 800 000
Charges	**70 858**
AT2 intérêts sur compte courant	6 972
LMH intérêts sur compte courant	51 590
HOTEL REPUBLIQUE	12 296

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	6 166
Financières	
Exceptionnelles	
TOTAL	**6 166**

PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	22 420
Autres créances	80 346
Disponibilités	135
TOTAL	**102 901**

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS CELEBRITY

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DIFFÉRENTES CATÉGORIES DE TITRES	NOMBRE	VALEUR NOMINALE
Titres composant le capital social au début de l'exercice	5 200,00	127,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin d'exercice	5 200,00	127,00

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)					
Autres emprunts obligataires (1)					
Emprunts & dettes etbs de crédit (1)	à 1 an max. à l'origine				
	à plus d' 1 an à l'origine	3 270 814	163 405	660 628	2 446 781
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)					
Fournisseurs & comptes rattachés		81 869	81 869		
Personnel & comptes rattachés		23 573	23 573		
Sécurité sociale & autr organismes sociaux		35 248	35 248		
Etat & autres collectiv. publiques	Impôts sur les bénéfices				
	Taxe sur la valeur ajoutée	14 858	14 858		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, tax & assimilés	5 889	5 889		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés		15 080	15 080		
Groupe & associés (2)		1 007 561	1 007 561		
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)					
Dette représentative des titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
TOTAUX		**4 454 893**	**1 347 484**	**660 628**	**2 446 781**

(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice 204 192

Emprunts remboursés en cours d'exer. 144 349

(2) Montant divers emprunts, dett/associés

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	
Financiers	
Exceptionnels	
TOTAL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	3 863
Emprunts et dettes financières divers	70 858
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	31 254
Dettes fiscales et sociales	19 366
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
TOTAL DES CHARGES À PAYER	**125 341**

INDEMNITÉ DE DÉPART À LA RETRAITE

Les différents paramètres pour calculer cette indemnité sont les suivants :

Taux d'actualisation	3,00 %
Table de mortalité	TH/TF 00-02
Départ volontaire à	64 ans
Taux de rotation	1,00 %

Méthode de calcul : ANC 2021

Compte tenu des paramètres ci-dessus, la dette actuarielle en matière d'IFC s'élève à la date de clôture à 31 709 €. Cet engagement n'a pas été comptabilisé.

En 2023, l'indemnité était évaluée à 28 686€.

ENGAGEMENTS DONNÉS

Les emprunts souscrits auprès de la Banque Populaire pour un montant de 2 200k€ (capital restant dû au 31/12/2024 : 1 992k€) et 1 100k€ (capital restant dû au 31/12/2024 : 1 100k€) sont garantis par une hypothèque sur l'ensemble immobilier financé.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS CELEBRITY

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

LES EFFECTIFS

Effectif moyen du personnel en 2024 : 5

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES

PRODUITS	CA France	CA Export	Total
Rémunération de mandat social	904 500		904 500
Prestation opérationnelle filiale	24 000		24 000
Location	83 783		83 783
Refacturation de frais	7 346		7 346
Activité "Traiteur"	1 261 868		1 261 868
Chiffre d'affaires	**2 281 497**		**2 281 497**

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS CELEBRITY

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

Intégration fiscale :

Depuis l'exercice ouvert au 01/01/2003, la société SAS CELEBRITY HOTELS ET RESTAURANTS est la société tête d'un groupe fiscalement intégré incluant également les sociétés ABORD, AT2, LETO, LMH, HOTEL REPUBLIQUE et ECURIE TREIZE HEUREUX.

Les conventions fiscales rédigées au sein du groupe se caractérisent par la comptabilisation de la charge d'impôt dans les sociétés filiales comme en l'absence d'intégration. Il est prévu une réallocation immédiate des économies d'impôts aux filiales déficitaires. Il est également prévu une réallocation aux sociétés intégrées des crédits d'impôts générés par ces dernières. Seules les économies d'impôts ayant une origine autre que le déficit des sociétés intégrées sont conservées dans la société tête de groupe.

Sur 2024, l'application des conventions fiscales à conduit à constater une charge d'intégration fiscale à hauteur 36k€.

CELEBRITY Hôtels et Restaurants
Société par actions simplifiée au capital de 660 400 euros
Siège social : 30 Rue Georges Besse - 63100 CLERMONT FERRAND

378 724 629 RCS CLERMONT FERRAND

PROPOSITION DE LA RESOLUTION D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2024

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 17 JUIN 2025

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2024 s'élevant à 3 641 178,18 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	3 641 178,18 euros
A titre de dividendes Soit 79,81 euros par action	415 012,00 euros
Le solde	3 226 166,18 euros

En totalité au compte « **autres réserves** » qui s'élève ainsi à 10 965 026,29 euros.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2024 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 415 012 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1er janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8% perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 17,2%. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur

l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :
- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice clos le 31 décembre 2023 : Néant

Exercice clos le 31 décembre 2022 : 660 028 soit 115,39 euros par titre
Dividendes éligibles à l'abattement de 40% : 600 028 euros.

Exercice clos le 31 décembre 2021 : Néant

Il est par ailleurs rappelé les distributions exceptionnelles de dividendes suivantes :

- 400 036 euros décidée par l'Assemblée Générale du 30 novembre 2021,
- 400 036 euros décidée par l'Assemblée Générale du 19 septembre 2022,
- 100 048 euros décidée par l'Assemblée Générale du 22 décembre 2022,
- 100 048 euros décidée par l'Assemblée Générale du 27 novembre 2023,
- 1 120 000 euros décidé par l'associé unique le 27 mai 2024.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 17 juin 2025

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
Le Président

